Liste de vérification : Évaluer l’accessibilité des ressources électroniques

24 août 2023

# Liste de vérification

Utilisez cette liste de vérification pour évaluer les plateformes de ressources électroniques (sites Web, applications ou plateformes de lecture) achetées auprès de fournisseurs.

1. Tous les utilisateurs ont accès au même produit et non à une version différente et « accessible ».
2. Des contrôles d’accessibilité sont offerts.
3. Le texte est lisible à l’aide de technologies d’assistance.
4. Vérifiez que les utilisateurs peuvent naviguer la ressource électronique (site Web, application ou plateforme de lecture) à l’aide des fonctionnalités d’accessibilité.
5. Des options visuelles personnalisées sont offertes.
6. Les renseignements transmis à l’aide de couleurs sont communiqués d’une autre manière.
7. La plateforme n’inclut pas de vidéos ou d’animations comportant des éléments clignotants.
8. Les plugiciels, les extensions et les logiciels d’accessibilité fonctionnent avec les contenus numériques, les systèmes de lecture, les sites Web et/ou les applications que vous achetez.
9. Les images des plateformes de ressources électroniques doivent contenir du texte alternatif descriptif.
10. Il existe plusieurs options pour accéder au contenu multimédia (p. ex. vidéos avec de l’audiodescription, transcriptions des balados, etc.).
11. Les éléments d’une plateforme comportant une limite de temps peuvent être ajustés.
12. Les utilisateurs peuvent se servir du produit de diverses façons.
13. Les ressources électroniques (plateforme de lecture, site Web ou application) comportent des liens de saut de navigation.
14. Les utilisateurs peuvent déterminer où ils se trouvent dans l’interface ou le contenu numérique.

# Références

Web Accessibility Initiative. (Le 1er novembre 2022). Vue d'ensemble des Règles pour l'accessibilité des contenus Web. Web Accessibility Initiative (WAI). Récupéré le 24 janvier 2023 du site <https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/wcag/fr>